

tenue sous la présidence de Madame TRIOLET, assisté(e)
de Madame FOULON et Monsieur BUISSON, Conseillers
En présence de Madame PORTES, Rapporteure publique
Madame SANTERRE, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2202839	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
Titre de l'affaire	Mme Marie-Françoise G. demande au tribunal d'annuler la décision n° SGAMI SO/2002D en date du 3 octobre 2022 par laquelle le préfet délégué pour la défense et la sécurité a rejeté sa demande de placement en congé de longue maladie et émis un avis favorable à sa mise à la retraite pour invalidité, ensemble l'arrêté n° U100413000494644 du 21 septembre 2022 portant maintien en congé sans salaire à compter du 1er novembre 2022	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame G. Marie-Françoise	Maître LE CORNO Antonin (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, PRÉFECTURE DE LA GIRONDE	
02)	DOSSIER N° 2300027	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
Titre de l'affaire	Mme Elisabeth B. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet née du silence gardé par le ministre de la transition écologique sur la demande de réexamen du montant de l'indemnité de fonction qui lui a été accordé au titre de l'année 2021	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame B. Elisabeth	Madame B. Elisabeth
Défendeur	MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT,	

10 heures 30

03)	DOSSIER N° 2301616	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
Titre de l'affaire	La SA BOUYGUES TELECOM et la SA CELLNEX FRANCE demandent au tribunal d'annuler l'arrêté n° DP 40 209 23D0025 en date du 17 avril 2023 prise par le maire de la commune d'Ondres par lequel il s'oppose à la déclaration préalable portant sur l'implantation d'une station de base sur la parcelle cadastrée AK n° 176 constitué d'un pylône tripode teillis de 42,25 m	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SA BOUYGUES TELECOM	Maîtres HAMRI Karim (Cour)
	SA CELLNEX FRANCE	Maîtres HAMRI Karim (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ONDRES	SCP BOUYSSOU ET ASSOCIÉS
04)	DOSSIER N° 2201417	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
Titre de l'affaire	Mme Dominique L. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet de son recours indemnitaire préalable, en date du 28 avril 2022, prise par le conseil départemental des Landes suite à la décision de suspension d'agrément du 30 juin 2021	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame L. Dominique	Maître NOEL Julie (Cour)
Défendeur	DÉPARTEMENT DES LANDES	
05)	DOSSIER N° 2202697	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
Titre de l'affaire	La SAS SUEZ RV PLASTIQUES ATLANTIQUE demande au tribunal d'annuler l'arrêté préfectoral n° 4774/41 en date du 2 août 2022 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques par lequel il a prescrit la réduction des stockages extérieurs de balles plastiques sur le site qu'elle exploite sur la commune de Bayonne, ensemble la décision implicite de rejet de son recours gracieux du 30 novembre 2022	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SAS SUEZ RV PLASTIQUES ATLANTIQUE	CABINET BOIVIN & ASSOCIÉS
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
Observateur	COMMUNE DE BAYONNE	MAIRE

10 heures 30

06)	DOSSIER N° 2202840	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
Titre de l'affaire	Mme Marie-José M. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet par laquelle le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires a rejeté sa demande de réexamen du montant de l'indemnité de fonction de sujétions et d'expertise (IFSE) attribuée au titre de 2021	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame L. Marie-José	Madame L. Marie-José
Défendeur	MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT,	
07)	DOSSIER N° 2401304	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
Titre de l'affaire	M. Oualid E. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n°24-64-00-228 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques le 3 mai 2024 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et fixant le pays de renvoi	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur E. Oualid	Maître SANCHEZ-RODRIGUEZ Francisco
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	PREFET
08)	DOSSIER N° 2402193	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
Titre de l'affaire	Monsieur Kodjo D. demande au tribunal d'annuler la décision prise par le préfet des PA (64) en date du 17 juillet 2024 portant obligation de quitter le territoire français, accordant un délai de départ volontaire et fixant la pays de destination, et portant interdiction de retour su le territoire français d'un an.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur D. Kodjo	Maître DUCOIN Gaëlle (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
Arrêté le 30/09/2025		
Le président du tribunal		